

L'Actu des Adrets

Informations municipales



Edito du Maire

L'année 2020 a été une année très mouvementée et la vie du village a été perturbée à plus d'un titre. Nos commerces et professionnels ont souffert et la vie économique du village a été impactée. Les activités associatives ont été suspendues et plusieurs d'entre nous ont été touchés par la crise sanitaire.

Néanmoins, grâce à votre confiance et votre soutien, au travail et au dévouement d'agents municipaux présents et disponibles, que je tiens à remercier, à une équipe municipale solidaire, nous avons pu jeter les bases sur lesquelles a commencé à se construire cette nouvelle année 2021.

J'espère que la pandémie, qui nous a empêchés de réaliser tout ce que nous avions prévu, se terminera bientôt et que nos projets de rénovation de voirie, d'équipements sportifs, d'une nouvelle salle polyvalente et bien d'autres aménagements pourront être engagés.

C'est donc plein d'espoir, convaincu que nous entrons aujourd'hui dans le temps d'un renouveau, que je vous adresse mes vœux les plus sincères. À chacune et chacun, tourné vers l'avenir de notre beau village, porté par l'enthousiasme et l'entrain de la renaissance, je vous souhaite une très bonne année.

Jean-Pierre KLINHOLFF



Malgré les contraintes sanitaires, la Mairie a souhaité mettre des étoiles dans les yeux des enfants en organisant une tournée du Père Noël et un live Facebook pour le lancement des illuminations du village



Faute de pouvoir se réunir pour le traditionnel repas des anciens, les membres du CCAS ont remis des colis festifs aux seniors et cadeaux aux résidents de Bellestel



Construction en cours du réservoir d'eau potable Super Planestel



Au-delà de leur mission de recherche et d'aide aux personnes, les pompiers des Adrets ont permis l'acheminement des denrées et colis collectés sur la commune



Les bénévoles de l'association Abankor et la responsable du CCAS des Adrets ont fait plusieurs déplacements à Breil-sur-Roya et Tende pour aider des familles en difficulté et isolées.



Tempête Alex : retour sur les actions des pompiers, bénévoles d'Abankor et du CCAS

La tempête Alex qui a dévasté le Haut-Pays Niçois laisse des familles dans des situations précaires. Les bénévoles et pompiers des Adrets ont rencontré des personnes qui devaient faire face à un isolement total, en particulier sur la commune de Tende, où sur 3000 habitants, 700 ont dû quitter la ville après la catastrophe.

« Dans les jours qui ont suivi la tempête et pendant un mois, nos missions avec le détachement du Var étaient essentiellement de la recherche et de l'aide aux personnes, ainsi que du nettoyage précise le lieutenant Jean Bellantoni, chef du centre des pompiers des Adrets. Notre amicale en partenariat avec les bénévoles d'Abankor et le CCAS a permis une collecte de denrées alimentaires, de vêtements et de produits de première nécessité auprès des Adréchois que nous avons pu livrer directement aux sinistrés ».

Le CCAS collecte des fonds pour aider la commune de Tende

Aujourd'hui, les sinistrés ont plutôt besoin d'argent et de dons d'outillage et de matériaux pour la reconstruction des habitats et des accès.

« Nous avons organisé une tombola qui nous a permis de récolter près de 400 euros et en parallèle, grâce à la régie communale nous avons mis en place une collecte de dons en numéraire pour aider la Commune de Tende souligne Sandy Luz, bénévole de la première heure auprès des sinistrés et responsable du CCAS des Adrets. À ce jour, la somme de 870 euros a été collectée et sera reversée au CCAS de Tende pour aider des familles en difficulté. Les dons sont toujours possibles et bienvenus ».

Un soutien et des aides à la reconstruction sur le long terme

Myriam Climent, présidente d'Abankor et Hélène Glück se sont rendues auprès des sinistrés du Haut-Pays

Niçois à plusieurs reprises au mois de décembre. « Nous nous sommes rendus compte sur place que la vallée de la Roya, peut-être moins médiatisée, avait pourtant été très touchée. Les habitants qui ont pu rester sur place étaient vraiment isolés car beaucoup de routes et ponts ont disparu » souligne Myriam Climent. C'est pourquoi, avec les membres du CCAS nous avons choisi de soutenir le village de Tende sur le long terme. La reconstruction va prendre du temps et les besoins sont nombreux. Les équipements communaux comme le jardin d'enfants et le tennis ont été emportés. Nous comptons donc sur la solidarité des Adréchois pour les aider, en participant aux chantiers ou en faisant un don. »

Abankor a déjà pu aider un couple avec deux enfants qui ont tout perdu dans cette catastrophe « Plus de logement et de mobilier... précise Hélène Glück. La famille a été relogée à la Brigue, village voisin épargné. Nous avons débloqué 800 euros pour racheter la literie. Des dons de meubles et d'équipements ménagers faits par les Adréchois vont leur être acheminés dès que les conditions climatiques et accès, encore très difficiles, le permettront. Au printemps, nous prévoyons d'y remonter avec des bénévoles intéressés pour des chantiers de plusieurs jours ».

La solidarité doit continuer !

Pour toutes propositions d'aides contactez Abankor au 06 70 11 66 69



Le tirage au sort de la tombola au profit des sinistrés a été fait par les enfants du centre de loisirs des Adrets

Nos artisans et commerçants ont du talent !

Fin d'année 2020, la Mairie a lancé plusieurs opérations pour promouvoir et valoriser les artisans et commerçants, acteurs indispensables de notre quotidien. Début décembre, un sapin a été offert aux commerçants pour que Noël soit célébré comme il se doit malgré la crise sanitaire. Puis, les commerçants ont pu réaliser un petit message vidéo pour parler de leurs produits ou de leurs prestations dans le cadre de la préparation des cadeaux ou repas de fêtes. Ces messages ont été relayés sur Facebook, le site de la Mairie et sont toujours visibles sur la chaîne YouTube de la commune des Adrets.

« Il est important pour notre équipe municipale d'améliorer la visibilité des professionnels du village et de mettre en valeur les initiatives et savoir-faire locaux, souligne Isabelle

Martel, première adjointe en charge de la vie économique et du tourisme. *C'est une des lignes d'action de notre mandat pour dynamiser la vie locale et relancer l'attractivité de notre village. Si nous manquons de ressources, nous ne devons pas manquer d'idées ! ».*

En ce début d'année, afin de donner un coup de pouce aux professionnels du village dans ce contexte économique difficile pour certains, la Mairie a souhaité aider l'Union des Artisans et Commerçants des Adrets de l'Estérel (UAC) en distribuant le nouveau Petit Carnet directement dans votre boîte aux lettres.

« Nous espérons pouvoir organiser en octobre prochain, avec l'UAC, la Journée Nationale du Commerce de Proximité dans une ambiance conviviale conclut l'adjointe ». Croisons les doigts !



La Mairie a offert un sapin aux commerçants du village pour que Noël soit célébré comme il se doit malgré le COVID 19.



L'UAC (Union des Artisans et Commerçants des Adrets) vient d'éditer le Petit Carnet 2021-2022. Il rassemble plus de 80 professionnels dans une trentaine de métiers. Il est en cours de distribution par la Commune dans vos boîtes aux lettres.



18 messages vidéos de nos commerçants locaux ont été diffusés par la Mairie afin de valoriser leurs produits et savoir-faire pour préparer les fêtes de fin d'année.
 > A voir sur le site de la Mairie (Actu Tourisme et Vie locale)

Lancement des illuminations et tournée



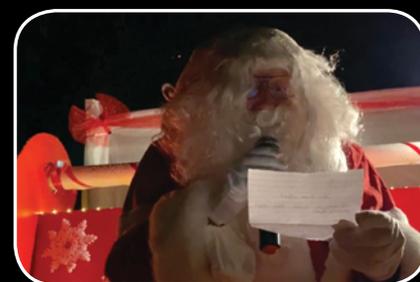
Dimanche 7 décembre, afin de préserver la magie de Noël malgré la situation sanitaire, la Mairie en partenariat avec l'AIPE et les équipes enseignantes a vite adapté l'organisation du lancement des illuminations du village. Le Père Noël, du haut de son traîneau, a pu saluer en musique, petits et grands sur les routes principales. Beaucoup d'entre vous étaient au rendez-vous dans tous les quartiers et devant leurs écrans, suivant la parade en direct sur Facebook. Le village revêtait ses habits de lumière, les enfants brandissaient leurs lampions et lettres au Père Noël. Aux quatre coins du village, ce fut un moment magique, une trêve où tous les Adréchois avaient le sourire et des étoiles plein les yeux. Fort de ce succès et avec votre participation exceptionnelle nous ferons encore mieux l'année prochaine !



du Père Noël : tous les quartiers en fête !



De nombreux Adréchois ont pu suivre le direct sur Facebook ou venir saluer le Père Noël dans leur quartier en respectant les consignes sanitaires sur la voie publique en vigueur début décembre



Les associations s'adaptent...

Les associations Adréchoises qui peuvent encore proposer des activités s'arrangent au mieux, au fil des semaines à la situation sanitaire pour garder le lien avec leurs adhérents, enfants et adultes. Ces associations sont unanimes et remercient chaleureusement leurs membres qui s'adaptent également et leur font confiance en attendant des jours meilleurs.

Dans cette période difficile et pour maintenir certains cours, la Mairie a accompagné les enseignants en mettant à leur disposition la salle haute de la médiathèque dans un cadre strictement légal. Cette salle dispose en effet d'une bonne connexion internet pour effectuer des cours en visioconférence.

... La salle des fêtes se prépare pour des jours meilleurs!

Les services techniques ont lancé une première phase de rénovation des équipements de la salle des fêtes. En janvier, une remise en état de la sonorisation a été effectuée et des rideaux de contour de scène ajustables et démontables sont disponibles pour les spectacles et représentations à venir.

Une deuxième phase est prévue, avec la remise en état des éclairages et l'acquisition d'un rideau de devant de scène.

La médiathèque est ouverte

La médiathèque vous accueille le mercredi et le samedi matin de 10h à 12 h. Venez découvrir les collections de romans, bandes dessinées, CD et DVD ainsi que les albums et livres jeunesse pour vos enfants.

Le réseau Mediatem qui regroupe les ressources de Saint-Raphaël et du Pays de Fayence vous offre la possibilité de réserver des ouvrages et d'accéder à de nombreux services (presse en ligne, livres numériques, plateformes d'apprentissage...).



Sur la route,
n'oublions jamais
ce qui compte
vraiment...

Pendant ce deuxième confinement, où le trafic s'est fait plus fluide, certains comportements à risque notamment concernant la vitesse ont été observés sur les routes.

La municipalité souhaite pour l'année 2021 sensibiliser les Adréchois aux comportements dangereux sur nos routes. « *Chaque conducteur circulant sur la commune se doit de rester vigilant, de respecter la limitation de vitesse et parfois de l'adapter en fonction de la configuration des voies et de l'environnement,* précise Jacqueline Sanchez, conseillère municipale déléguée à la Sécurité.

En agglomération, l'activité humaine, les intersections rapprochées et la visibilité parfois restreinte imposent aux conducteurs de ralentir et d'accroître leur attention. Hors agglomération, sur nos routes départementales, les virages successifs et le double sens de circulation nécessitent que les conducteurs adaptent aussi leur vitesse. « *Les automobilistes doivent rester attentifs à la présence de piétons, qui sont souvent des enfants qui ont quitté les bus*

scolaires et qui circulent sur le bas-côté de la chaussée pour rentrer chez eux. »

Comprendre la prise de risque

Le Dr Jean-Pascal Assailly, psychologue, expert au CNSR, et auteur du livre "Homo Automobilis ou l'humanité routière", nous éclaire sur les éléments qui peuvent expliquer le non-respect des règles: « *Il y a d'abord ces petites excuses que nous trouvons tous pour justifier notre "mauvais" comportement sur la route. Nombreux sont ceux qui respectent tous les jours le Code de la route sauf s'ils... sont pressés, en retard, etc. C'est un mécanisme d'auto-tolérance qui nous permet de sauver notre estime de soi. Mais, ce qui a été bouleversé, accentué par le confinement, c'est la gestion de nos émotions négatives et du stress au volant. Nous savons maintenant que beaucoup d'entre nous éprouvent peur, angoisse, stress... Ce qui entraîne parfois une mauvaise évaluation des risques sur la route. Les problèmes familiaux ou professionnels sont autant de sources de stress que chacun garde en tête quand il ferme sa portière.* »

Expression du groupe minoritaire Nouvelle municipalité en novembre, des ajustements encore nécessaires

À l'occasion de l'installation du nouveau Conseil Municipal en novembre, la majorité a rappelé sa volonté de collaborer avec les élus minoritaires. Nous avons constaté des progrès, et avons eu des débats constructifs au sein des commissions. Néanmoins nous déplorons encore trop fréquemment des écueils et maladresses pouvant être mal interprétés par l'opinion publique.

Nous remercions Isabelle Boissenin qui fut la DRH de la mairie pendant de longues années avant d'être élue conseillère municipale. Elle a récemment démissionné de son mandat.

À notre grand dam nous constatons notre non-représentativité au sein des Syndicats:

aucun élu minoritaire n'y siège alors que nous pourrions y apporter une forte valeur ajoutée, notamment au SIPME (Syndicat Intercommunal pour la Protection du Massif de l'Estérel) créé en 1992 au sein duquel Nello Broglio a ardemment défendu les intérêts des Adrets.

Aujourd'hui nous nous réjouissons que les projets fruits de l'ancienne mandature arrivent en phase de réalisation, mais qu'en est-il de la Maison de l'Estérel qui devait apporter de l'activité et de l'animation au sein du village?

Nous persévérons dans notre volonté de travailler en bonne intelligence au sein de l'équipe municipale afin d'œuvrer pour les Adréchois et notre village avec une vision sur le long terme.



Claude Rekika, ancien mineur et collectionneur de beaux "cailloux"

M. Rekika possède une magnifique collection de pierres et minéraux qu'il a pu en partie recueillir durant ses 20 ans «de fond» dans les mines de l'Estérel

Dans les années soixante, dès l'âge de 14 ans, Claude Rekika commence à travailler dans la mine de spath fluor de Maure-veilh à Mandelieu. « Je triais les pierres à la main et poussais des wagons avec toute la vigueur de la jeunesse » se souvient-il. J'y travaillais avec mon père Boudjema Rekika, qui malheureusement y a perdu la vie dans un accident de travail ».



dernières, je devais progresser vers le haut, avec des échelles et sur des bois que j'assemblais au fur et à mesure.

Pour avancer, je forais cinq trous, que l'on appelait « bouchon » pour placer les explosifs. C'était un travail où il fallait faire attention à chaque instant mais l'ambiance était très bonne. Ce qu'il aimait surtout c'était mener la pelle mécanique pour préparer l'avancement.

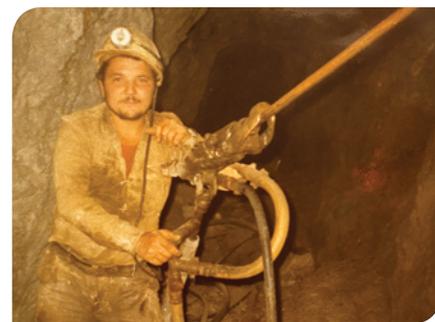
Mineur de fond comme son papa

À 21 ans, il commence à travailler à la Mine de Fontante comme beaucoup d'Adréchois à l'époque. « Il y avait messieurs Sala, Guetrot, Castellano... On prenait notre plaque, notre lampe, puis on embarquait dans les cages pour descendre le puits de 400 m et ensuite on rejoignait les trois niveaux de galeries avec les wagons. Mon rôle était de creuser des galeries d'extraction ou des cheminées d'aération. Dans ces

La passion des pierres et minéraux
Claude Rékika appréciait son travail de mineur mais aussi découvrir à la lueur de sa lampe de magnifiques minéraux au gré des nouveaux filons. Dès l'enfance, il adorait déjà collectionner les belles roches, mais c'est au fond de la mine que sa passion s'est développée. « J'étais heureux de mettre à jour de magnifiques pierres et j'avais toujours un clou sur moi pour gratter la surface et les



voir briller. » Calcite, Fluorite, Baryte, Quartz... de toutes les tailles et de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel... Sa collection s'est étoffée au fil des années avec des pièces très rares en France. Après des échanges et des ventes des plus grosses pierres, il lui reste encore aujourd'hui assez de belles pièces pour faire briller les yeux de ses rejets: « C'est un peu leur héritage... ». Que pense-t-il du projet de stockage sur le site de Fontante?: « Halte danger! » conclut notre mineur collectionneur.



Claude a creusé une quinzaine de km de galeries dans les mines de Fontante

Etat Civil

NAISSANCES

- Jennifer, Olivia COLLINGS, née le 19 octobre 2020
- Darell, Barthélemy, Patrick JANSSEN, né le 28 octobre 2020
- Hamilton MAAG, né le 03 novembre 2020
- Constance, Nicole, Jocelyne DUDRAGNE né le 05 novembre 2020
- Nina FIORE JOUBAUD, née le 28 novembre 2020
- Jade BRICE, née le 08 décembre 2020
- Hugo, Dylan, Denis WAKEMAN, né le 18 décembre 2020

MARIAGES

- Jullia Camille BRONNER & Antonio Romison FURTUOSO DA SILVA, le 24 octobre 2020

- Marie-Christine BECHT & Patrick Claude GARCIA, le 14 novembre 2020
- Annick, Evelyne, Chantal FOUQUET & Patrick Maurice Jean RAIMONDO, le 21 décembre 2020

DÉCÈS

- Manoël FERREIRA DA SILVA, le 17 octobre 2020 (89 ans)
- Jacques Henri BIZOT, le 19 octobre 2020 (94 ans)
- Yvette, Jeanne, Alexandrine RIALLAND, épouse BARBAZANGE, le 21 octobre 2020 (82 ans)
- Marcel François Joseph SOULARD, le 22 octobre 2020 (105 ans)
- Annick Gabrielle Françoise LAVOLÉ, veuve BELFIORE, le 26 octobre 2020 (84 ans)
- Kenneth DEWAR, le 10 novembre 2020 (92 ans)

- Georgette Raymonde MARLINGE, veuve PASCOLO, le 10 novembre 2020 (86 ans)
- Suzanne Marie CONTAUT, veuve BRETON, le 19 novembre 2020 (92 ans)
- Marie, Rose, Catherine GRAZI, veuve LAMBERT, le 19 novembre 2020 (105 ans)
- Philippe Ernest DENEUX, le 03 décembre 2020 (82 ans)
- Pauline Charlotte, Marguerite, Andrée MULLER, veuve BELLARDO, le 04 décembre 2020 (89 ans)
- Robert, Marcel, Eugène LETELLIER, le 22 décembre 2020 (86 ans)
- Stéphane, Cyrille, Olivier LEDUCQ, le 05 janvier 2021 (45 ans)
- Claude, Maurice, Pol JOLY, le 08 janvier 2021 (87 ans)
- Elise Caroline PÉREZ, veuve MIQUEL, le 08 janvier 2021 (90 ans)

Contacts Services Mairie

Accueil / Standard :

Tel : 04 94 19 36 66

Courriel : accueil@mairie-adrets-esterel.fr

Secrétariat de M. le Maire, Jean-Pierre KLINHOLFF :

Courriel : mairie@mairie-adrets-esterel.fr

Direction Général des Services :

Courriel : dgs@mairie-adrets-esterel.fr

Etat Civil, Démarches Administratives, Elections,
Etrangers :

Courriel : etat-civil@mairie-adrets-esterel.fr

Service Urbanisme :

Courriel : urbanisme@mairie-adrets-esterel.fr

RDV le mardi et le jeudi de 9h00 à 12h00

Travaux, Bâtiments, Voiries :

Courriel : travaux@mairie-adrets-esterel.fr

Numéro d'urgence (à utiliser uniquement en dehors
des horaires d'ouverture de la mairie) : 06 74 47 63 84

Régies services divers (droits de place, facturation
et encaissement locations de bennes...)
et taxe de séjour

Courriel : regie@mairie-adrets-esterel.fr

Affaires scolaires, Petite enfance, Jeunesse

Courriel : jeunesse@mairie-adrets-esterel.fr

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Courriel : ccas@mairie-adrets-esterel.fr

Vie associative :

associations@mairie-adrets-esterel.fr

Communication :

communication@mairie-adrets-esterel.fr

Vous habitez aux Adrets depuis peu ?

La municipalité recevra les nouveaux Adréchois
autour d'un événement convivial, dès que la situation
sanitaire le permettra.

Merci de vous faire connaître en appelant
le 04 94 19 36 66 ou par courriel:
accueil@mairie-adrets-esterel.fr

Quatre chantiers de voiries urgents ont été bouclés en 2020

Chemin des Philippons :
aménagement du
réseau pluvial et revêtement
sur sections élargies suite aux
travaux pour le PPRIF.



**Chemin de la
Baïsse de Donat :**
création d'un avaloir en
amont, remplacement
de buse, stabilisation et
réfection de la chaussée et
regard surverse en aval.



Impasse du Couvent :
travaux sur le réseau
pluvial, élargissement et
revêtement de chaussée.



Chemin de Chense :
remplacement et
redimensionnement du
réseau pluvial bouché
et revêtement sur
tranchée réalisée



**Le recensement des problèmes de voiries de la Commune
réalisé sur le terrain par les élus en charge de l'urbanisme
et des travaux s'est achevé en janvier.**

**Cette campagne d'identification, qui a demandé
un travail considérable, a pour but de préparer un
plan pluriannuel de travaux en concertation avec le
Département et la CAVEM.**

Directeur de la publication :
Jean Pierre Klinholff
Comité de rédaction, conception
et réalisation, photos :
Isabelle Martel, Régis Kaphan,
Juliette Diaferio, Laurence Moulin
Impression en France sur papier certifié PEFC
pour la gestion durable de la forêt

Retrouvez toutes les informations
de la commune sur votre site internet :
www.lesadretsdelesterel.fr
et sur Facebook : [www.facebook.com/
adretsdelesterel/](http://www.facebook.com/adretsdelesterel/)



Flashez-moi !